

Séance du mercredi 16 septembre 2020

Date de la convocation: 09/09/2020

Membres en
exercice :

Présents : 12

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt et le seize septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Laurence HOUILLIER,
Thomas HOUILLIER, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART,
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Olivier MAGUET,
Michèle MATHIEU par Joël BOISSIERE

Excusés : Richard DETHYRE

VALIDATION DU PROJET DE PLUI - (D 2020 082)

Considérant le projet de PLUI arrêté en date du 10 mars 2020 et diffusé par la
Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan pour avis des Conseils
Municipaux, puis exposé lors d'une réunion à l'équipe municipale le 09 septembre
2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
VALIDE le projet de PLUI arrêté en date du 10 mars 2020 tel que présenté,

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres
présents.

Le Maire


Olivier MAGUET



RF
Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/09/2020
089-218900918-20200916-D_2020_082-DE